

Macti animo estote dilecti filii et viriliter agite in deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
 Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adharere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
 (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE	» 40 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg
 La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSLI & C^{ie}, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses ; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.
Prix de l'annonce ou de son espace :
 Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
 Pour le canton 10 cent. la ligne.
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Elections au Conseil national
DIMANCHE 26 OCTOBRE

Candidats Conservateurs

21^e Arrondissement
 (District du Lac, Fribourg et Cercles de Belfaux et de Dompierre.)

M. Python, Président du tribunal, à Fribourg.
M. Cressier, Receveur d'Etat à Morat.

22^e Arrondissement
 (District de la Singine et Cercles du Mouret, de Farvagny, de Prez, de Cugy, d'Estavayer et de Surpierre.)

M. Wuilleret, Président du Grand Conseil.
M. Aeby, Paul, Banquier à Fribourg.

23^e Arrondissement
 (Districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Vevayse.)

M. Grand, Président du tribunal, à Romont.
M. Théraulaz, Vice-président du conseil d'Etat.

Chronique électorale

M. Biemann, rédacteur du *Confédéré*, fait dans son journal un éloge bien senti de M. Biemann, candidat. Assurément, une pareille tâche ne pouvait être confiée à une plume plus dévouée ; aussi le thuriferaire encense-t-il avec zèle et conviction.
 Qu'on le sache donc, M. Biemann concentre en sa personne toutes les lumières et toutes les capacités : c'est un juriste de premier ordre, un financier hors de pair, un de ces orateurs de la race des Mirabeau, des Berryer, des Gambetta, que la nature ne produit pas deux fois dans une génération.
 Pour faire ressortir le portrait de Monsieur Biemann, peint par M. Biemann, il faut de l'ombre, et cette ombre M. Python est là pour la fournir. M. Python, quel mince personnage ! Il ne sait rien de rien, pas même un peu de droit, pas même un peu de français. Il n'a que de

la suffisance, et il lui en faut beaucoup pour oser affronter la lutte contre Monsieur Biemann.

Tout cela est fort bien.
 Mais — il y a un mais — le public ne voit pas les hommes et les choses par les yeux du rédacteur du *Confédéré*. Il sait ce qu'il faut penser de la nullité de M. Python, et il sait aussi ce que pèsent les talents éminents de M. Biemann.
 C'est pour cela que M. le président du district de la Sarine a conquis tant de sympathies, et c'est pour cela aussi que les pieds des clients troublent si rarement le silence de l'étude solitaire de M. l'avocat rédacteur.

M. Biemann n'aime pas qu'on rappelle les titres maçonniques dont il est paré. Cela l'embarrasse pour solliciter les voix des catholiques. Volontiers il renierait la truelle et le tablier.

Il croit se tirer d'affaire au moyen d'une pirouette.
 Dans un article embarrassé, il nous parle de gens qu'on aurait accusés à tort d'être francs-maçons, tels que M. de Diesbach, M. Guidy, Mgr Marilley et même Pie IX. — les lecteurs du *Confédéré* ont en effet pu lire cela fréquemment.
 M. Biemann a sans doute l'espoir qu'en mettant ces noms en avant on croira qu'il est accusé à tort de faire partie, lui, de la Loge de Fribourg.
 Eh ! bien, l'artifice est trop grossier.
 Ce n'est pas sans des preuves certaines que nous avons dit que M. Biemann était **FRANC-MAÇON**.
 Ces preuves nous les avons en mains. Nous défions M. le rédacteur du *Confédéré* d'opposer un démenti.

M. Biemann n'est pas seulement l'un des membres les plus en vue de la loge la *Régénérée*, il est aussi le rédacteur du *Confédéré*.
 Nous n'avons pas à dire ce qu'est ce journal. Les radicaux de la campagne n'oseraient pas le recevoir.
 Ils ne le reçoivent pas.
 C'est le journal des libres-penseurs des villes, c'est surtout un journal destiné à l'exportation.

On y trouve toutes les impiétés, tous les blasphèmes, toutes les provocations contre le culte catholique, même contre

les croyances simplement spiritualistes.
 Nous n'aurions pas à rechercher longtemps pour faire la preuve de notre assertion.

Ce matin, nous avons pris au hasard une dizaine de numéros parus à la fin de l'été, et voici, par exemple, ce que nous lisons dans le N^o daté du 22 août.
 Il s'agit d'un discours prononcé par M. Carteret au tir de Payerne, discours fortement applaudi par les amis du *Confédéré* qui se trouvaient là :

... Ce qu'on acclamait en M. Carteret, c'était le vieux **littérateur contre l'ultramontanisme, contre le curie romain, contre l'infailibilité**. Personne ne s'y est trompé. Aucun orateur n'a eu une pareille ovation.

Veut-on mieux encore ?
 Qu'on nous pardonne de citer les blasphèmes qui vont suivre. Il le faut, pour que nos populations sachent ce qu'écrit et imprime le rédacteur pour lequel on leur propose de voter.

Il s'agit de Jeanne d'Arc :
 Si plus tard un procès en révision intervint, c'est parce que la réprobation publique forçait la main au Vatican. Tout mauvais cas est reniable.

Nous allons donc assister à une des palodnies les plus bouffonnes qui aient été données en spectacle à l'humanité.
 Et par qui l'est-elle ? Par ceux qui se prétendent les représentants de l'immuable et de l'infailliable !

Nous espérons bien que l'Eglise n'en restera pas là. La voilà en trop bon chemin.
 Le précédent établi, elle doit la même politesse à tous ceux qu'elle a injustement persécutés, et Dieu sait si la liste est longue !
 Elle sera drôle aussi. Quel tohu-bohu de noms étonnés de se rencontrer sur le chemin de l'apothéose !

Cela commencera tout naturellement par Gallée. On lui doit bien cela, après l'avoir turpuliné, le pauvre homme de génie, au nom des **inepties et des ignorances de la Bible**.
 On continuera en canonisant Savonarole, tant soit peu assassiné par la Très Sainte Orthodoxie.

Puis ce sera le tour d'Etienne Dolet, tué pour réjouir le Dieu de bonté et de miséricorde.
 Puis...
 Mais c'est là-haut qu'on va être étonné, quand on verra arriver tous ces saints et toutes ces saintes de fabrication nouvelle. C'est pour le coup que le Père éternel entonnera de plus belle le refrain de Béranger :

Si j'ai jamais vu canoniser d'la sorte, Je veux bien, morbleu ! que le diable m'emporte !
 On le voit, dans cette page épouvantable, ce n'est pas seulement l'Eglise catholique qui est calomniée, c'est la Sainte-

Bible, le fondement de tous les cultes chrétiens — y compris le culte réformé — qu'on nous présente comme pleine d'inepties et d'ignorances, c'est Dieu lui-même, le Père éternel, qu'on tourne en dérision dans des plaisanteries blasphématoires.

Cela a paru dans le numéro du 3 septembre. Dans celui du 7 du même mois, on nous parle de « **la bonté divine** se livrant à **des calculs compliqués de meurtre et d'arithmétique**. »

Dans le numéro suivant (10 septembre), les pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes sont traités de **farce gigantesque**.

Mais le choléra étend ses ravages, et les âmes chrétiennes, ou même simplement spiritualistes, se retournent vers Dieu, et ont recours à la prière.

Que va faire le *Confédéré* ?
 Il ricane, il cherche à tourner en ridicule ce retour vers des pensées sérieuses. Profitant d'un article de M. Roussel dans *l'Univers*, M. Biemann écrit (*Confédéré* du 14 septembre) :

Sapristi ! Mais alors pourquoi la Patronne et le *Cœur sacré* n'ont-ils pas commencé par sauver le comte de Chambord et le général Monk-Ducrot, qui se préparaient à extirper le microbe du choléra en soufflant sur la République ?

Encore un de ces mystères qu'il n'est donné qu'aux Roussel d'approfondir. N'approfondissons donc pas.

D'ailleurs, qu'importe, maintenant que nous connaissons le remède... moral ?
 O vous tous que menace le choléra-châtiment, retenez bien l'ordonnance du grand praticien Roussel, et tenez-vous prêts à la suivre dès que se fera sentir la première colique !

- R. Teinture d'oremus 10 gr.
- Miel de soumission 15 gr.
- Poudre de confessionnal 5 gr.
- Eau de Lourdes q. s.
- F. S. A. 400 pilules à prendre de quart d'heure en quart d'heure.

Comme désinfectant, employer, de préférence au phénol, la monnaie d'or ou d'argent (le premier est plus efficace) et en arroser abondamment les églises.

Nota bene. — Tout en exécutant ces prescriptions, on devra user des *industries humaines*, parce que, déclare le prudent Roussel, « il n'est pas permis de tenter Dieu ». Lisez : **d'exposer le Tout-Puissant à se trouver pris en flagrant délit d'impuissance**.

Arrêtons-nous. C'en est assez, c'en est trop. Nos lecteurs ne nous pardonneraient pas de continuer à dérouler ce tissu d'impiétés.
 Et nous le demandons à tout lecteur en qui survit encore quelque reste de foi chrétienne :

Dépêches télégraphiques

GENÈVE, 22 octobre.
 Les conservateurs genevois portent les candidatures suivantes pour les élections au Conseil national :
 Dufour, J.-Etienne, conseiller d'Etat.
 Pictet, Gustave, ancien conseiller national.
 Ador, Gustave, ancien député aux Etats.
 Chauvet, Michel, ancien conseiller d'Etat.
 Richard, Eugène, avocat.

PARIS, 21 octobre.
 La Chambre a voté par acclamation le projet autorisant un supplément de décorations pour les soldats et marins de la Chine et du Tonkin.
 Le Sénat a adopté en première lecture la loi des incompatibilités.

PARIS, 21 octobre.
 A la Chambre, M. Rivière a demandé communication des procès-verbaux de la commission du Tonkin. M. Jules Ferry, au nom du patriotisme, a prié la Chambre de repousser cette proposition dont l'a-

doption aurait de graves inconvénients. La proposition Rivière a été repoussée par 294 voix contre 191.

Les bureaux ont élu la commission pour les crédits du Tonkin ; quatre membres seulement sont hostiles au projet du gouvernement et sept favorables.
 La commission a décidé à la presque unanimité de voter des crédits supérieurs, afin d'en finir le plus tôt possible.

PARIS, 21 octobre.
 Le conseil des ministres examine les questions pendantes. Les ministres participeront à la nomination de la commission du Tonkin, mais on croit qu'ils ne feront aujourd'hui aucune déclaration.
 Il n'est pas question de mobiliser un corps d'armée. Le général Brière de l'Isle n'a pas demandé de renforts. S'ils sont nécessaires ils seront tirés de l'armée d'Afrique.

Le gouvernement accepte le système de la commission du Sénat pour la suppression des sénateurs inamovibles par voie d'extinction.

Il se confirme que les questions budgétaires seront réglées seulement au conseil de jeudi, après le retour de M. Raynal.

PARIS, 21 octobre.
 On signale 6 décès à Oran et 54 en Italie, dont 13 à Naples.

PARIS, 21 octobre.
 Une dépêche de Washington, en date du 20 considère comme certaine l'élection de M. Cleveland comme président des Etats-Unis.

BRUXELLES, 21 octobre.
 Les élections communales de dimanche dernier ont littéralement affolé la presse libérale. Elle demande à grands cris le renvoi du ministère, la constitution d'un cabinet libéral et la dissolution des Chambres !

Rien de plus insensé, puisque ces élections, au contraire, montrent que l'immense majorité du pays est avec le gouvernement catholique.

Il n'est nullement question d'une démission du ministère. Il est au contraire raffermi.

ROME, 21 octobre.
 Notre Saint-Père le Pape a daigné, à l'occasion du centenaire de l'hospice connu sous le nom de *Tata Giovanni*, remettre à l'Erme Cardinal-Vicaire la

somme de trente mille francs, à distribuer entre les orphelins de l'hospice.

Cette magnifique aumône s'ajoute à la rente que Sa Sainteté sert tous les ans au pieux Institut, et continue la série des faveurs dont les Souverains-Pontifes l'ont entouré depuis sa fondation : Pie VI en encourageant le zèle de l'ouvrier Giovanni Borghi, Pie VII en lui donnant la maison de Sainte-Anne, Pie IX en conservant sur le siège Saint-Pierre le souvenir de l'inauguration, faite en cet hospice, de sa carrière sacerdotale.

ROME, 21 octobre.
 Une triste nouvelle arrive de Nole. Ce matin, à trois heures, a expiré dans cette ville, où il s'était rendu depuis quelque temps pour rétablir sa santé, l'Em^e cardinal Barthélemy D'Avanzo, évêque de Calvi et Teano.

Moscou, 21 octobre.
 L'incendie a été éteint ce matin. Outre les 67 magasins du passage Solodovnikov et le théâtre allemand, neuf magasins et deux comptoirs ont été consumés.
 Les dommages sont évalués à trois millions.

Voulez-vous de ce blasphémateur pour vous représenter à Berne?

Est-ce en rédigeant son journal de cette façon que M. Biemann a pu conquérir vos sympathies, mériter que vous le preniez pour votre mandataire?

Ne craignez-vous pas que, si grâce à votre voix, il allait au Conseil national, ce soit pour réaliser par ses discours et ses votes les idées antichrétiennes qu'il étale aujourd'hui dans son journal?

Plus que jamais le mot d'ordre de tous les catholiques, de tous les chrétiens, sera :

**Pas de Francs-Maçons!
Pas de rédacteur du CONFÉDÉRÉ**

Nouvelles suisses

VIOLATION DE FRONTIÈRE. — La Gazette de Thurgovie annonce que des agents de police badois ont poursuivi jusque près d'Emmishofen (Thurgovie) un jeune homme de dix ans, nommé Schroff, prévenu d'avoir propagé des écrits socialistes, qui s'était échappé de leurs mains pendant qu'ils le conduisaient du cabinet du juge d'instruction dans les prisons de Constance. Ces agents ont réussi à s'en emparer, ils l'ont lié sur un char et lui ont fait repasser la frontière.

Neuchâtel

Le Grand Conseil s'est réuni lundi en session extraordinaire. La première partie de la séance a été consacrée à la lecture de divers rapports du conseil d'Etat et de quelques pièces déposées sur le bureau. Aujourd'hui auront lieu les diverses nominations qui sont à l'ordre du jour de la session.

Genève

Les cours de l'Académie professionnelle viennent de recommencer avec près de deux cents auditeurs. Des modifications assez considérables ont été introduites, surtout pour les cours les plus recherchés : le français, l'arithmétique et la comptabilité.

Chacune de ces branches forme trois divisions, de façon que chaque division est moins nombreuse que l'an dernier et que l'enseignement y sera beaucoup plus profitable.

Le cours élémentaire comprend un enseignement pratique du français, de l'arithmétique et de la comptabilité. Ce cours s'adresse à ceux qui n'ont pas achevé complètement l'école primaire ou qui ont oublié en partie ce qu'ils y avaient appris.

Ils acquerront là très rapidement, et en consacrant deux fois par semaine seulement une partie de la soirée, les connaissances indispensables à tout artisan ou détaillant qui veut pouvoir se rendre un compte exact de ce qu'il fait.

C'est une institution analogue aux sociétés d'enseignement professionnel comme il en existe à Lyon, et, plus près de nous, au Locle.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettre parlementaire

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 20 octobre.

La liberté d'enseignement en péril. — Au Tonkin.

La loi actuellement en vigueur sur l'enseignement secondaire libre a singulièrement restreint la liberté de cet enseignement, mais tout

en la diminuant elle l'a respectée dans une certaine mesure. Aux termes de cette loi tout Français, remplissant certaines conditions prescrites, peut former un établissement d'instruction secondaire (art. 1^{er}). — Tout établissement de ce genre peut avoir des classes de seconde, de rhétorique et de philosophie, préparer au baccalauréat-ès-lettres, au baccalauréat-ès-sciences et aux écoles spéciales du gouvernement, pourvu qu'il compte dans son personnel enseignant au moins deux licenciés-ès-lettres ou des-sciences (art. 2). — Enfin l'enseignement libre a le droit d'être représenté dans le jury d'examen par deux chefs d'institution élus par leur collègues (art. 5).

Eh bien, M. Marcou propose d'abroger par un moyen détourné la loi de 1882 coupable à ses yeux d'être trop libérale. Il a inventé le certificat d'études. Serait-ce seuls admis aux épreuves du baccalauréat-ès-lettres ou des-sciences les élèves qui justifieraient par certificats réguliers avoir fait les trois classes de seconde, de rhétorique et de philosophie, soit dans leurs familles, soit dans les lycées, collèges communaux, soit dans les institutions assimilées aux établissements de l'Université. Pourraient-ils obtenir cette assimilation « les institutions qui seraient dignes de la confiance du ministre et du conseil supérieur de l'Instruction publique par la solidité, l'étendue de leur enseignement et l'esprit libéral de leur direction ».

En d'autres termes, le citoyen Marcou propose de livrer l'enseignement prétendu libre à l'arbitraire universitaire. Que serait un établissement secondaire privé des classes de seconde, de rhétorique et de philosophie? Que deviendrait cet établissement alors qu'il ne pourrait présenter ses élèves aux examens du baccalauréat, but de leurs études? Et comment concevoir que des parents confieraient leurs enfants à un enseignement au bout duquel ils trouveraient fermées toutes les carrières? Autant vaudrait réclamer franchement la suppression des établissements d'instruction non officiels.

Sans doute le citoyen Marcou permet au ministre et au conseil supérieur de l'Instruction publique d'assimiler certains établissements libres aux établissements universitaires, mais il a soin de déterminer les livres de ces établissements à cette faveur. Il exige d'eux ce qu'il appelle « la solidité, l'étendue de leur enseignement et l'esprit libéral de leur direction ». Il veut qu'ils soient « dignes de la confiance du ministre et du conseil supérieur ». En un mot, il indique que l'assimilation devra être l'exception, qu'elle ne sera pas de droit, qu'elle sera subordonnée au bon plaisir universitaire.

D'ailleurs, dans son rapport sur sa propre proposition, il ne dissimule pas le but de cette dernière. « On devient bachelier sans cesse d'être cléricale », s'écrie-t-il. Il dénonce les envahissements des Jésuites, l'invasion des Congrégations enseignantes et de l'ultramontanisme. Il montre l'enseignement catholique respirant la haine de la Révolution, formant des hommes d'un autre siècle, pétrissant les intelligences d'erreurs et de sentiments haineux pour la société moderne, recrutant sans cesse, et sur une vaste échelle, les soldats, les champions du cléricisme. Il est temps d'aviser, s'écrie-t-il, et de remonter la pente sur laquelle nous avons glissé depuis bien des années. Il y va de l'avenir de la société laïque.

La proposition de M. Marcou a été réinscrite avant-hier à l'ordre du jour de la Chambre et ne tardera pas à venir en discussion. Si elle était adoptée par les deux Chambres, c'en serait fait de l'enseignement secondaire privé. Il faut espérer que la perspective des prochaines élections inspirera à nos républicains des réflexions salutaires et leur épargnera un attentat dont la conscience publique ne saurait manquer de leur demander un compte sévère.

On annonce un nouveau succès de nos troupes dans le nord du Tonkin, succès remporté par les troupes de M. le général Négrier. A l'heure où j'écris ces lignes, on manque de détails sur cette victoire.

Il est profondément regrettable que, par des nouvelles nécrologiques données à la légère, d'honorables familles soient livrées à des angoisses aussi cruelles que peu justifiées. En cette matière la presse ne saurait montrer trop de réserve.

niste de ce temps. Mais son dédain de la mélodie dissimule sa misère. Il ne la méprise pas chez autrui. Témoin, cette envivante marche du *Tannhäuser* qu'il a composée avec trois phrases du voisin : l'une de Weber, la seconde de Mendelssohn, la troisième de Meyerbeer. Le *Freischütz*, la *Marche des Français* et la *Marche aux Flambeaux* peuvent être utilement consultés à ce sujet. Inférieur à plusieurs de ces hommes illustres, Verdi est dramatique entre tous, humain et vivant.

Je n'ai pas la prétention d'être un critique; je n'ai pas non plus l'idée insensée de comparer le génie avec le génie; j'aime et j'admire toute beauté musicale, même chez M. Richard Wagner: je confesse ma foi, voilà tout.

Verdi est né avec le génie musical et avec le génie du théâtre. L'objectif de sa vie a été d'appliquer la science musicale à l'effet de la mise en scène. C'est là le secret de sa puissance dramatique, le secret de sa force, le secret de sa popularité.

Comme musicien, il procède d'abord de Donizetti: l'immortel auteur de *Lucie* est bien son maître en mélodie et en harmonie. Bientôt il s'échappe de la tutelle du maître. Il se dégage de l'éternelle formule que Donizetti tenait lui-même de Rossini, et, par la variété de ses rythmes et de ses mélodies, dont pas une ne se rassemble, il se fait une place à lui. La qualité mattresse chez lui, c'est la clarté, la clarté qui conduit à la vérité, principe absolu de la beauté. Comme il la possède il la demande aux collaborateurs de son œuvre. C'est à cela, soyons-en certains, que nous devons le choix

Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Rome, 19 octobre.

La Franc-Maçonnerie qui, ailleurs, par exemple en Belgique, se montre telle qu'elle est, avec son affreux cortège de révoltes et d'anarchistes, est obligée en Italie de tenir compte des vrais sentiments de l'immense majorité des populations et d'agir encore sous le couvert d'un masque trompeur. Aussi les sectaires italiens ont-ils été particulièrement furieux de voir déchirer ce masque par la mémorable Encyclopédie *Humanum genus*. Dans leur premier mouvement de dépit, ils auraient voulu protester bruyamment contre cet acte de l'autorité pontificale; mais ensuite ils ont jugé plus prudent de se taire. Voici à ce propos ce que l'on mande de Turin à la *Voce della Verità*:

« M. Ernest Pasquali, député du collège de Plaisance et chargé d'abord par les Loges maçonniques d'Italie de rédiger une réponse documentée (sic) à l'Encyclopédie *Humanum genus*, a décliné ce mandat, parce que les dignitaires de la Franc-Maçonnerie n'ont pas voulu signer la réponse qu'ils ont jugée plus nuisible qu'utile à leur cause. En effet, au bas de ce document aurait dû figurer les noms de tous les chefs de Loges, et cela ayant pu nuire aux intérêts de plusieurs d'entre eux, ils s'y sont refusés, en disant que l'on avait suffisamment protesté lors de la publication de l'Encyclopédie. Alors le député Pasquali a décliné le mandat et a remis aux Loges de Turin le soin de toute décision ultérieure. On attendra, paraît-il, la nouvelle Encyclopédie contre le libéralisme pour publier la fameuse réponse au Pape. »

**

La politique italienne voit se multiplier les échecs qui doivent aboutir à l'isolement complet du Quirinal.

Après les indices que je vous en ai signalés dans ma correspondance précédente, il y a maintenant la relégation de l'Italie au second rang dans le projet de conférence à Berlin pour les affaires du Congo. Les organes officiels du gouvernement italien s'en plaignent et y voient une humiliation nouvelle résultant de cette fameuse alliance avec les Empires du Centre dont ils n'attendaient que des avantages. Mais à leurs plaintes on répond de Berlin qu'ils doivent se contenter d'avoir assisté en esprit (c'est le mot des journaux berlinois) à l'entrevue de Skierniewice et qu'ils doivent se fier de même à leurs maîtres et protecteurs pour la conférence sur les affaires coloniales.

En ce qui concerne les rapports de l'Italie avec l'Autriche, son autre alliée, ils vont être de nouveau compromis par une enquête que réclament ici les organes libéraux au sujet d'un député radical élu à Grosseto, le nommé Castellazzi, qui n'aurait été qu'un vulgaire délateur, à l'époque des procès de Nantoue, en contribuant à faire condamner des libéraux par les autorités autrichiennes, en 1852, ce qui lui valut sa libération, et, plus tard, sa réhabilitation par le filibustier Garibaldi. V.

BELGIQUE

Décidément le télégraphe a très mal renseigné le public sur les élections communales de Belgique. Ces élections constituent un sérieux progrès pour les catholiques. Voici les appréciations du *Bien public* de Gand:

« Les premières nouvelles que nous recevons des diverses provinces indiquent un revirement très marqué en faveur de la cause catholique. Beaucoup de bourgeois, des rolinards qui avaient trahi la cause de la liberté religieuse et de l'autonomie communale en faveur du défunt cabinet libéral disparaîtront des conseils communaux renouvelés. Quelques-uns de ces magistrats serviles, se sont fait justice à eux-mêmes et ont renoncé à la lutte; les autres ont été, à bon droit, exécutés par le corps électoral. Grand nombre d'administrations ont été ainsi complètement épurées. Plusieurs communes populeuses, telles que Malines,

Menin, Furnes, Harlebeke, Avelgem, Binche, etc., échappent au libéralisme.

« Sans doute les élections communales du 19 octobre n'ont pas été signalées, comme les élections parlementaires de juin et de juillet, par un de ces revirements décisifs qui modifient le gouvernement du pays; mais nous n'en avons pas moins remporté des avantages multipliés et d'une portée pratique considérable.

« C'est ainsi que nous renversons les administrations libérales de trois chefs-lieux d'arrondissement: Furnes, Malines et Tongres.

« Nous obtenons le même succès dans douze chefs-lieux de canton: Assenede, Caprycke, Nieupoort, Menin, Harlebeke, Avelgem, Boom, Gheel, Thourout, Binche, Dalhem et Spa.

« Dans bon nombre de communes moins importantes, les administrations libérales sont également renversées. Il sera curieux de faire la statistique des bourgeois, des rolinards restés sur le carreau. On peut dire dès aujourd'hui que l'hécatombe est complète.

« Voilà des résultats positifs et qui modifient la situation!

« Pour répondre aux vantarçades de nos adversaires, il nous suffit de leur demander qu'ils citent à leur tour de pareilles victoires. Où sont les positions qu'ils ont conquises? Où sont les chefs-lieux d'arrondissement et de cantons qui échappent aux catholiques? Où sont les bourgeois catholiques éliminés?... La presse libérale ne sera pas pressée de répondre à ces interpellations.

« Sans doute le libéralisme a maintenu ses positions à Bruxelles, à Anvers, à Liège, à Gand, à Tournai, etc.; mais nous en avons fait tout autant à Bruges, à Courtrai, à Alost, à Saint-Nicolas, à Audenarde, à Termonde, etc., etc., sans que les organes du libéralisme se soient jamais avisés de nous compter ces élections comme des victoires.

« Nous dirons même que le résultat des élections communales du 19 octobre est, à cet égard, d'autant plus significatif qu'il se produit sous une législation électorale édictée tout exprès pour ébranler la position des catholiques sur le terrain communal. Que de dispositions perfidement calculées, que de privilèges, que d'inégalités choquantes, disons même que de fraudes dans la loi qui a décrété l'avènement électoral des capacitaires et organisé ce recrutement de prétoriens que M. Victor Jacobs a si justement nommé « le suffrage électoral des fonctionnaires! »

« Eh bien! ce système si laborieusement échafaudé par M. Pêcher et par les faiseurs de la *Fédération libérale* n'a pas donné ce qu'ils en attendaient! Non seulement les catholiques ont maintenu leurs positions; mais ils ont conquis, comme nous venons de le voir, plusieurs nouvelles et importantes communes.

« Il n'y a pas là pour les libéraux de quoi tant se réjouir, ni surtout de quoi invoquer le résultat des élections communales contre la nouvelle loi scolaire du 20 septembre.

« Cette loi, on ne saurait assez le redire, abandonne, en définitive, aux communes la direction de l'enseignement primaire. Or, le nombre des communes qui organiseront cet enseignement en conformité des vœux des catholiques est certainement augmenté depuis hier et dans de notables proportions. Il faut avoir, soit l'esprit complètement retourné, soit un parti pris d'opposition et de dénigrement, pour apercevoir dans un tel symptôme la condamnation de la loi scolaire, du ministère qui l'a proposée et de la majorité qui l'a votée. »

lette. Mais la cabalette, en elle-même, est-elle un non-sens et une trivialité comme les adversaires de parti pris le proclament? La cabalette est une formule musicale qui a son origine dans la musique de chapelle. Elle date de Léon X, elle fut en honneur sous Pierre de Cabalette. D'Ortigues — ce qui est curieux — prétend au contraire, que c'est Adolphe Adam qui a composé la cabalette en l'empruntant au trio des voix et au *crescendo*. Cette opinion est erronée.

Quoi qu'il en soit la cabalette est l'expression du sentiment humain pris sur le fait. Qu'on veuille se donner la peine de recueillir ses souvenirs, et on avouera que sur dix personnes, neuf traduisent leur joie en fredonnant. Ce fredonnement naturel à toute personne qui apprend une heureuse nouvelle a créé la cabalette. Les Italiens ont transporté dans le drame lyrique cet épisode du drame humain.

Le drame musical comme le drame parlé est de pure convention. Celui-là est le meilleur qui se rapproche le plus de la nature. Les élans de la joie, les éclats de rire chez Mozart, chez Rossini, chez Donizetti, sont-ils moins vrais que les sanglots dans les œuvres de Gluck, de Haendel, de Beethoven? Et pourtant, act-on jamais reproché à ces grands dramaturges l'expression d'une souffrance trop intense et trop continue pour être réelle? Laissez donc aux matras italiens cette gaieté expansive qui est le contre-poids de la souffrance humaine.

(A suivre.)

VERDI

PAR

Le prince de VALORI

Donizetti, pathétique et dramatique, a trouvé une corde de sensibilité qu'on ne lui ravira pas. Après le *Barbier* il trouve encore le secret d'amuser son siècle dans *Don Pasquale*. Au cri sublime de Arnold: « Mon père, tu m'as dû maudire! » il répond par celui de Gennaro: « O madre mia! » laissant l'opinion indécise entre ces deux sanglots sublimes. Plus original mais moins élevé, le doux Bellini pénètre aussi jusqu'à la source sacrée des larmes. Mercadante, les frères Ricci, Ponchielli, Boito et Marchetti ont leur part à l'illustration italienne. Ambroise Thomas, Gounod, Victor Massé maintiennent avec éclat le rang d'honneur que les auteurs de *Joconde*, de *Joseph*, de la *Dame blanche*, de la *Juive*, de la *Muette*, de la *Symphonie fantastique* et de la *Damnation de Faust* ont donné à l'école française. Enfin Richard Wagner, véritable Danton de la musique, à force d'audace, s'est imposé à l'adoration des déclassés de la mélodie, des énergumènes de l'instrumentation. Wagner, après Berlioz son maître, est le plus puissant sympho-

¹ Tiré du livre: *Les vivants et les morts (Portraits)*, par le prince de Valori.

ESPAGNE

Toute la presse commente les bruits qui circulent dans les sphères politiques et surtout dans les cercles militaires de Madrid. D'après ces bruits, le roi et plusieurs membres du cabinet, ainsi que l'élément militaire du parti conservateur, désireraient adopter une politique active dans les questions africaines, et particulièrement au Maroc, dans le cas où la conférence africaine de Berlin fournirait à l'Espagne une occasion propice d'unir ses efforts à ceux des puissances qui essaient de contrecarrer la politique coloniale de l'Angleterre.

M. Cánovas est, au contraire, absolument opposé à toute politique africaine de l'Espagne, dans l'état actuel des finances et des ressources militaires du pays. Aussi semble-t-il que le rôle du représentant de l'Espagne à la conférence de Berlin, doive se limiter à l'affirmation des prétentions espagnoles sur certaines contrées de la côte africaine, près de l'île de Fernando-Po, et à la défense du principe de la liberté de navigation et de commerce sur les grands fleuves de l'Afrique occidentale.

A l'exception de la question du Maroc, les questions africaines passionnent beaucoup moins l'opinion publique en Espagne qu'en Portugal.

AUTRICHE

A la Diète de Linz, Mgr l'évêque de cette ville a été l'objet des plus vives attaques des libéraux. Mgr de Linz est l'âme du mouvement catholique dans la Haute-Autriche. Journalisme, élections communales et provinciales, éducation de l'enfance, organisation des œuvres religieuses, il a la main à tout. Défenseur courageux des droits de l'Eglise, grand orateur, mais ce qui vaut encore mieux, homme d'action, Mgr de Linz est l'un des prélats les plus en vue de l'épiscopat autrichien et l'on peut espérer que sous sa vigoureuse impulsion les catholiques se réveilleront de leur trop longue léthargie.

AUTRICHE-HONGRIE

Dans sa séance du 15, la diète de Bohême a rejeté, après de vifs débats, la motion Herbst tendant à la délimitation, selon les nationalités, des districts à langue mixte, et a adopté à l'appel nominal, par 141 voix et contre 66, la proposition de la majorité suivant laquelle la délimitation ne peut avoir lieu que là où la population en exprime le vœu. Ce résultat était d'ailleurs prévu. Le député Clam-Martinič a présenté une motion tendant à ce que le gouvernement modifie les lois sur les écoles secondaires en ce sens que, pour toutes les écoles entretenues par l'Etat en Bohême, la seconde langue du pays (l'allemand) soit déclarée langue obligatoire d'enseignement, sauf pour les élèves dont les parents demanderaient expressément une dispense. Quant aux écoles communales ou particulières, les décisions, relatives au caractère obligatoire de l'enseignement de la seconde langue du pays, dépendraient de ceux qui entretiennent ces écoles.

RUSSIE

Le *Messageur officiel* du gouvernement russe, après avoir relaté les événements qui se sont produits à l'Université de Kiéff, annonce qu'en vue d'éliminer de l'Université tout élément subversif et d'en éloigner les exécutants des ordres des agitateurs et des émeutiers, il a été décidé :

1° Les cours et les travaux des étudiants sont suspendus jusqu'au 1^{er} janvier 1885;

2° Tous les étudiants sont renvoyés, leurs papiers leur sont restitués et il est interdit de les admettre dans d'autres universités;

3° A partir du 1^{er} décembre 1884, une commission spéciale, présidée par le curateur et composée du recteur, des doyens des facultés et de professeurs désignés par le curateur, s'occupera des demandes d'admission présentées par les jeunes gens qui désirent entrer à l'Université. Cette commission devra prendre sur les postulants les informations les plus détaillées et n'admettre que les jeunes gens d'une conduite irréprochable;

4° Les étudiants réadmis n'auront pas le droit de faire compléter le second semestre de 1884 dans le nombre de semestres exigé par la loi.

Une décision spéciale sera prise par rapport aux étudiants qui ont terminé leur cours, mais n'ont pas encore subi leurs examens de sortie.

Le *Journal de Pétersbourg* dit qu'à la suite de la saisie faite à Riga le 11 octobre, sur le vapeur anglais *Kelsoe*, d'écrits et d'imprimés interdits, le charpentier du navire, nommé Karl Weltzer a été arrêté. La police a opéré également l'arrestation du logeur de ce dernier, Karl Pratz, et de cinq autres personnes, une visite domiciliaire opérée chez Pratz ayant amené la découverte d'une masse d'im-

primés prohibés et de faux billets de crédit.

ALLEMAGNE

A ceux qui accusent toujours l'Eglise catholique d'intolérance, nous sommes heureux d'apprendre que le Conseil supérieur de l'Eglise protestante en Allemagne vient de faire défendre à tous les pasteurs, par l'entremise des Consistoires provinciaux, d'assister en habit ecclésiastique aux enterrements des suicidés.

Le correspondant du *Morning Post* à Berlin, mande à ce journal le 13 octobre :

« Je suis en mesure d'affirmer que le voyage de M. Stanley, qu'on a annoncé il y a quelques jours, a quelque rapport avec la question du Congo et la nouvelle Conférence projetée. La tâche du représentant de l'Association africaine ne sera pas facile. M. de Bismarck, en effet, n'a pas le moins du monde envie de froisser le Portugal, et il désire ardemment satisfaire l'amour-propre de la France et faire en sorte que celle-ci dissimule ses forces aux quatre coins du monde.

« Quant au Portugal, ajoute le correspondant du *Morning Post* les promesses formelles faites à son plénipotentiaire par le prince de Bismarck donnent lieu de croire que le programme de la nouvelle Conférence ne contient aucune proposition de nature à modifier sensiblement la position de cette puissance dans cette région du Congo. »

On mande de Berlin que l'empereur vient de faire don à la bibliothèque royale de la ville de 1,052 manuscrits de littérature arabe. Le plus ancien de ces ouvrages date de l'an 1058.

Le directeur général des postes japonaises Nomura, accompagné de deux fonctionnaires supérieurs, est arrivé à Berlin pour étudier le système des postes et télégraphes allemands.

Le duc de Brunswick, qui est fort malade, en danger de mort, dit-on, est âgé de soixante-dix-neuf ans. Il est le frère du défunt duc de Brunswick, connu pour ses diamants et ses perruques. Comme il ne laisse pas d'enfants, l'héritier de la couronne est légalement le duc de Cumberland, fils du feu roi de Hanovre, mais il est probable que la Prusse ne lui permettra de régner qu'après avoir obtenu un renoncement formel de ses droits au trône hanovrien. On prévoit un procès intéressant.

Il s'agit en ce moment dans le royaume de Wurtemberg une question importante : le prince héritier Guillaume se remariera-t-il ou ne se remariera-t-il pas ?

La question en elle-même ne serait pas discutée si vivement, si elle ne se rattachait à une question religieuse ; en effet, le prince Guillaume est protestant ; il est veuf et n'a pas d'enfant mâle, et sa mort ferait passer la couronne de Wurtemberg dans la branche catholique de la maison régnante. Cette branche est alliée à la famille des princes d'Orléans et a des sympathies très prononcées pour l'Autriche.

Les journalistes juifs et protestants imaginent toutes sortes de partis pour ce prince. En particulier, ils insinuent que Son Altesse porterait ses vœux sur la fille du prince de Waldeck-Pyrmont, la veuve du duc d'Albany.

Inutile de dire que tous ces bruits ne sont enfantés que par crainte de voir un jour la couronne protestante du Wurtemberg échoir à une dynastie catholique.

La *Germania* trace une peinture très sombre de la situation religieuse en Prusse. Elle cite des détails caractéristiques sur les lacunes qui se trouvent dans le ministère pastoral. Ainsi, dans le diocèse de Posen, il y a 183 paroisses sans curé, 208,000 âmes sans administration ecclésiastique. Parmi les paroisses, il y en a 144 avec 190,000 âmes sans aucun prêtre.

Guerre de Chine

Le ministre de la marine a reçu les deux dépêches suivantes :

« Hai-Phong, 20 octobre, 10 h. 43, matin.

« De grosses masses ennemies sont signalées dans la région du fleuve Rouge. Elles ont attaqué Tuyen-Quan le 13. L'ennemi a été repoussé avec des pertes considérables. Aucune perte de notre côté. Tous nos blessés vont bien et sont hors de danger.

« Général Brière de l'Isle. »

« Ke-Lung, 19 octobre.

« Les troupes sont occupées à construire des blockhaus autour de nos positions. Les mauvais temps a contrarié les travaux.

« Le *Tarn* vient de quitter Kelung pour se rendre à la baie d'Halong.

« Amiral Courbet. »

Comme on le voit, il n'y a pas eu d'affaires de guerre à Formose.

Tuyen-Quan, qui vient d'être attaqué sans aucun succès par les Chinois, est sur la

rivière Claire, affluent de gauche du fleuve Rouge.

Nous occupons cette forteresse depuis les derniers jours de mai.

L'armée qui a envahi le Tonkin par le Nord-Ouest a dû passer par Cai-Hoa, sous-préfecture du Yunnan, et de là, suivre la route de terre jusqu'à Tuyen-Quan.

La forteresse de Tuyen-Quan domine les plaines environnantes, et il est à présumer que les Chinois ont été écrasés à distance, nos pertes ayant été nulles.

CANTON DE FRIBOURG

Le proverbe dit que celui qui se noie s'accroche à toutes les branches.

C'est le cas du *Confédéré* et de M. Biemann dont désormais les affaires électorales vont de mal en pis.

Dans cette position critique, il oublie les conseils de dignité qu'il donnait naguère et use d'armes dont il connaît parfaitement la déloyauté.

Le *Confédéré* sait aussi bien que nous que M. Python est étranger à l'article qui a paru dans nos colonnes sous le titre de *Soldats et colonels*.

Il le sait. Ce qui ne l'empêche pas d'attribuer cet article à M. Python.

Quel nom donner à ce procédé ? M. Biemann appelle ironiquement M. Python un capitaine modèle. Pourtant M. Python a suivi tous les échelons de l'avancement hiérarchique, et s'il s'est élevé jusqu'au grade de capitaine, c'est par les notes qu'il a méritées dans les divers grades qu'il a successivement obtenus.

Nous connaissons un autre capitaine qui n'est pas arrivé par un chemin aussi régulier au poste qu'il occupe aujourd'hui, c'est M. Biemann. Nous l'avons vu franchir d'un bond, par un acte de favoritisme scandaleux et au mépris de toutes les règles de l'avancement militaire, l'intervalle qui sépare le grade de *fourrier* de celui de *capitaine*.

Voilà comment ces grands prôneurs de légalité et d'égalité, ces ennemis des faveurs et des privilèges, savent se faire traiter autrement que le reste des citoyens.

Et après cela, c'est le *Confédéré* qui a l'audace de critiquer l'avancement d'autres capitaines !

M. Biemann nous dit qu'il a appuyé des nominations fribourgeoises dans les administrations fédérales. Sa nomination au grade de capitaine est la seule qu'il ait obtenue, à notre connaissance. C'est beaucoup pour lui, mais c'est peu pour les électeurs et pour le canton de Fribourg.

Les Assemblées populaires

L'agitation électorale prend une extrême intensité dans le 21^e arrondissement, et les deux partis ont eu des réunions populaires.

Naturellement, le *Confédéré* vante les siennes, ce qui lui est bien permis ; il double régulièrement le nombre des participants, ce qui est moins correct, mais ne surprend personne.

Ce qui ne surprend pas non plus, mais ne trompe que qui veut se laisser tromper, c'est de voir la feuille radicale réduite à de minuscules proportions les assemblées tenues par les conservateurs. On se demande l'impression qu'ont dû éprouver les abonnés du *Confédéré* en dehors du canton, en lisant les relations des réunions conservatrices de Dondidière et de Belfaux. Dans le canton, chacun sait à quoi s'en tenir. Ces assemblées ont été tenues dans des contrées qui nous sont acquises depuis longtemps. Il est donc absurde de parler d'échec là où la pleine réussite était d'avance assurée, et où les espérances de nos amis ont été dépassées.

Mais peut-être que M. le rédacteur du *Confédéré* est lui-même le premier trompé. Ses correspondants craindraient-ils de lui dire la vérité ? Ménagerait-on ses nerfs, comme on le faisait en Chine, au temps de l'expédition de Palikao, envers le Fils du Ciel, pour qui on rédigeait tout exprès un journal relatant les exploits de l'armée de l'Empire du Milieu et la déconfiture des barbares de l'Occident.

On cherche à bercer M. Biemann de l'espoir d'un succès impossible. Mais on sait bien à quoi s'en tenir ; preuve en est la lettre envoyée à la *Revue* et où l'on prévoit un ballottage, dernière espérance des radicaux qui savent voir clair.

Notre intention n'est pas de faire la relation des nombreuses assemblées populaires. Nos colonnes n'y suffiraient pas. Disons cependant qu'au témoignage d'un témoin oculaire et désintéressé, il y avait en tout, à l'assemblée radicale de Châtères, 300 participants, y compris un bon nombre d'enfants.

Nous reviendrons en peu de mots sur l'assemblée des conservateurs à Belfaux, à laquelle nous avons pris part. On y a compté environ 200 citoyens, venus de toutes les communes du Cercle. C'était en général les hommes les plus considérables et les influents de chaque localité.

M. le préfet Wuilleret a présidé l'assemblée et en a exposé l'objet. Ensuite, M. le

conseiller d'Etat Schaller, dans un discours remarquable écouté avec une religieuse attention, a parlé des affaires fédérales, de l'attitude prise pendant la législature par la députation du 21^e arrondissement, et des leçons répétées données au parti radical par Mgr le référendum.

M. Louis d'Epinay, M. Menétrey et M. Emery ont étudié en détail les votes des députés sortants et le programme des candidats du parti conservateur et du parti indépendant du Lac.

M. Alfred Reynold a exprimé en quelques courtes et énergiques paroles des pensées qui ont trouvé dans l'auditoire un écho chaleureux. Enfin, M. le juge Corpataux a conclu en invitant tous les bons citoyens, tous les pères de famille chrétiens, toute la jeunesse soucieuse de l'avenir à ne pas se contenter de voter et de bien voter, mais d'user de toute leur influence pour qu'il n'y ait point d'abstention, que tout le monde se rende au scrutin dimanche prochain.

On se rappelle que le *Confédéré* a souvent tapagé contre les libations électorales. Or, ce qui se passe à Fribourg et dans certains villages du 21^e arrondissement, constitue un vrai scandale ; c'est une corruption dont on n'a pas idée.

Les radicaux paient à boire à qui veut, ils achètent des hommes qui votaient notablement avec nous, à tant la tête, ils menacent et cherchent à intimider les bons citoyens.

Ces scandaleuses menées, sont une honte pour notre ville. Les gens honnêtes protestent contre un système aussi immoral et se réservent de déposer dans les urnes leur protestation.

Et dire que c'est au nom du progrès que ces bateleurs exploitent la pauvreté et la bonhomie des électeurs.

Dernièrement, un chasseur de Riaz (Gruyère) faillit écraser sous ses pieds un levreau de quelques jours. Il emporta le petit blessé à la maison, où il essaya en vain de lui faire avaler du lait ; le levreau était trop jeune pour être sevré.

« Si je le donnais à nourrir à ma chatte, qui vient de mettre bas », se dit le chasseur. Cet essai eut, à son grand étonnement, un succès complet. La chatte accueillit le petit animal par mille caresses et fit aussitôt ses ron-ron les plus mélodieux, pendant que le petit nourrisson calmait sa fin.

Malheureusement, au bout de onze jours le levreau périt des suites de ses lésions ; la chatte inconsolable chercha pendant trois jours dans toute la maison son fils adoptif.

Menus propos

A Monsieur Edouard Biemann

Bonjour, mon cher M. Edouard. Aujourd'hui comme toujours, vous êtes en belle humeur, car aujourd'hui comme toujours vous êtes content, très content, plus que content de votre personne grande et de vos petits talents.

Mais jamais vous n'avez été aussi content qu'aujourd'hui.

Comme moi et même avant moi, vous avez lu dans le *Confédéré* un dithyrambe allumé pour votre plus grande gloire.

Je conçois votre bonheur. Du reste, l'article est de vous-même. Le meilleur des chocolats est le chocolat Peiron.

Vous vous entendez à faire votre éloge, seulement vous vous y entendez comme à toute chose, c'est-à-dire maladroitement.

Le mot n'est pas pour vous déplaire, il ne veut que vous instruire. La modestie est une très belle chose. Seulement pour vous l'apprendre, la tâche serait fort longue.

Ce qui est moins long, c'est l'examen de vos qualités.

Vous êtes un bon garçon. Pour être conseiller national, ce n'est pas assez.

Vous êtes ami de Ruchonnet. Ce n'est pas là un titre à notre confiance. D'autre que vous savent boire le champagne, caramboler des billes et prendre le train de Berne...

Il est vrai que vous avez de la suffisance ; cela est loin de suffire.

D'après votre réclame, tous vos lecteurs « connaissent votre zèle, votre dévouement, votre activité et vos talents ».

Comme c'est vous qui le croyez, j'aimerais vous laisser une si douce illusion uniquement pour vous faire plaisir. J'aime tant vous faire plaisir ! Seulement je me heurte à une erreur trop notable pour ne pas vous contredire.

Or donc, il paraîtrait qu'« en Grand Conseil vous êtes toujours là, dans toutes les questions. »

Oui, je lis cela dans le *Confédéré* tous les jours de chaque session. C'est vous qui avez tout dit, c'est vous qui avez tout fait. Seulement quand plus tard, bien tard, la vérité arrive d'un pas boiteux dans les pages officielles du *Bulletin du Grand Conseil*, il se trouve que vous n'avez rien fait et que vous avez dit peu de chose, et que ce peu de chose ne valait pas grand-chose.

Je craindrais, à cause de cela, de vous voir aller au Conseil national. Le *Confédéré* n'aurait plus assez de place et il faudrait l'agrandir pour relater tous vos hauts faits. M. Wetti ne dirait plus que des monosyllabes et M. Carteret en serait réduit aux proportions d'un mince alinéa... dans le *Confédéré*. C'est vous qui, là aussi, diriez tout, feriez tout, décideriez de tout... dans les relations du *Confédéré*.

« N'est-ce pas vous qui avez fait économiser 200,000 francs au pays ? » Cela, c'est évident. Car ne vous a-t-on pas appelé à faire partie de la commission qui s'est occupée de la conversion de l'emprunt, et n'avez-vous pas surpris et vos collègues de la dite commission et Messieurs les banquiers de Bâle, qui n'en revenaient pas d'avoir enfin trouvé un homme qui, de deux soumissionnaires de l'emprunt, savait en faire trois ? C'est apparemment en séparant, dans vos discours et dans les relations du *Confédéré*, M. Passavant du Bankverein que vous avez fait gagner 200,000 fr. au canton de Fribourg, trop heureux de posséder un financier si

habile dans la multiplication... des miseurs. Heureusement que les lecteurs du *Confédéré* n'ont pas fait partie de la commission de l'emprunt, et c'est pourquoi ils sont capables de vous croire. C'est le parti des intelligences !

« C'est vous qui avez demandé et obtenu le Tir fédéral. »
Halte-là ! Ne renouvez pas l'histoire du *Geai paré des plumes du paon*. Non ! ce n'est pas vous, mais votre cher ami, feu M. Isaac Gendre, qui s'est dévoué à cette œuvre-là. Il a lutté pour elle, il y a consacré ses dernières forces, il est mort à la tâche. Vous avez pris sa place, mais ne l'avez pas remplacé. Il a eu toutes les peines, vous n'avez eu que les honneurs. Alors vous ne demandiez pas autre chose. Gardez-vous maintenant d'usurper un titre qui ne vous appartient pas !

Mais je l'oubliais : en toute chose vous n'êtes, n'avez été et ne serez que la mouche du coche. Vous êtes si agréablement charmé, si voluptueusement étourdi de votre bourdonnement, qu'il serait vraiment pitié de vous l'imputer à crime.

Continuons... Quoi ! c'est tout. M. Biemann n'a pas à sa guitare d'autres cordes à pincer !

Le concert est fort maigre.
« Depuis quinze ans que vous êtes sur la brèche » vous n'avez su faire que... cela ! Et vous êtes content !
Il est vrai que, pour toute sagesse, vous avez celle de vous contenter de peu.
Le Fribourgeois, lui, est plus exigeant, et avec raison. Il veut des hommes qui le contentent beaucoup.
Vous n'êtes pas de cette race-là ! Et vous le verrez dans quelques jours.
En attendant ce moment, mon cher Monsieur, je vous dis bonsoir, et, si vous le voulez bien au revoir.

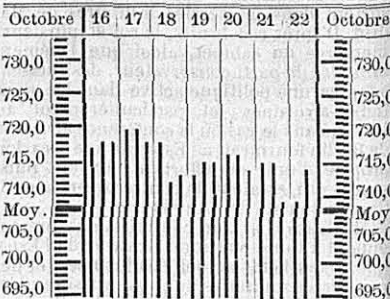
R. R.

¹ Sans doute M. Biemann a oublié son article nécrologique sur la mort d'Isaac Gendre. On y rendait, sur le point en question, justice à un homme qui, plus modeste et mieux partagé, n'en était pas réduit à se louer lui-même.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Octobre	16	17	18	19	20	21	22	Octobre
7 h. matin	4	3	8	7	8	3	4	7 h. matin
1 h. soir	11	11	11	12	13	10	7	1 h. soir
Minimum	4	3	8	7	8	3		Minimum
Maximum	11	11	11	12	13	10		Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité
ORELL, FUSLI & C, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

CORS AUX PIEDS, DURILLONS
sont guéris par la **pommade anglaise**. Remède infailible. Expédition contre remboursement ou contre l'envoi de 1 fr. 20 en timbres-poste. (O 217)
Pharmacie Delafontaine, à Vevey (Vaud)

Maladies de l'estomac:
Marrhée, constipation, flatulence, fautes d'appétit, toux, etc., sont guéris par correspondance même dans les cas les plus graves. S'adresser à M. le **D^r MOSSA**, Constance (Bade.) (O 297)

En vente à l'Imprimerie catholique

LE PRÊTRE et le Franc-Maçon
par J. NICOLAS
PRIX : 1 50

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Les événements dévoilés par un ancien ROSE-CROIX. 8^{me} édition, 180 pages.
Prix : 1 fr. 50

Les Francs-Maçons
par Mgr de SÉGUR. 100 pages. Prix : 40 cent. Rabais par douzaine.

LA FRANC-MAÇONNERIE
Révélations
d'un ROSE-CROIX
A propos des événements actuels.
10^e édition revue et augmentée. Prix, 1 fr.

Instruction pastorale
de Mgr Besson sur la Franc-Maçonnerie.
5^e édition. Prix : 20 c. Rabais par douzaine.

Libre-pensée
et enterrements civils. Prix : 25 cent. Rabais par douzaine.

LA FRANC-MAÇONNERIE
Revue mensuelle des doctrines et faits maçonniques.
Cette revue paraît le 19 de chaque mois ; elle forme au bout de l'année un beau vol. in-8^o de 400 pages.
On s'abonne pour la Suisse à l'Imprimerie catholique.
Prix pour la Suisse, par an, 8 fr.

LETTRE ENCYCLIQUE
DE
Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII
sur la Franc-Maçonnerie
brochure grand in-8^o de 24 pages, 20 cent.

PETIT CATÉCHISME UNIVERSEL
Par le cardinal BELLARMIN
Ouvrage orné de 50 gravures. Prix : 1 fr.

HOMMAGE AUX JEUNES CATHOLIQUES-LIBÉRAUX
Par Mgr de SÉGUR
Prix : 50 cent.

AUX
FRANCS-MAÇONS
par VÉRAX. Prix : 25 cent. Rabais par douzaine.

LE SECRET DE LA FRANC-MAÇONNERIE
PAR M^r FAVA
Evêque de Grenoble
1 beau vol. in-8^o de 330 pages, édition de luxe avec encadrement filets rouges.
Prix : 4 francs.

ŒUVRES DE ERNEST HELLO
Paroles de Dieu. Un fort volume in-12 de XXI-508 pages . . . 3 fr.
Contes extraordinaires.
Un volume in-12 de XXII-395 pages, titres rouges et noirs . . . 3 fr.
Le style, théorie et histoire.
Un vol. in-12 de 230 pages . . . 2 fr. 50.
Notre-Dame du Sacré-Cœur (sanctuaire d'Issoudun), par M^r Ernest Hello.
Un vol. in-12 de 443 pages . . . 3 fr.

Vie de M. Dupont
mort à Tours en odeur de Sainteté en 1876
par M. l'abbé JANVIER
avec l'approbation de plusieurs évêques, et portrait de M. DUPONT.
Deuxième édition, 2 vol. 6 fr.

MISSIONARIUS
SEU VIR APOSTOLICUS, etc.
Auctore R. P. TIRAN S. J.
Prix de l'ouvrage complet : 18 f.

GUIDE PRATIQUE DE L'INSTITUTEUR
NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE MÉTHODOLOGIE
Par R. HORNER
Professeur de pédagogie
Recteur du Collège de Fribourg (Suisse)
In-18 raisin. Prix . . . 2 fr. 50

NOUVEAU MANUEL des Mères chrétiennes
Par le P. Theodore Ratisbonne
1 vol. in-18, 15^e édition. Prix 2 fr. 50

NOUVELLE RÉGLE du Tiers-Ordre de saint François d'Assise
15 cent.

EXAMEN EN FORME DE PRIÈRE
D'APRÈS LA 1^{re} DES 3 MÉTHODES DE S. IGNACE
Sur les trois Facultés de l'Âme et les cinq Sens
(Traduit du P. Albert Tytkowski.)
Edition d'Augshourg, 1761, sous le titre *Exercitia, ad calcem.*
La douzaine, 50 cent.

COMMENTAIRE
Sur le Code fédéral des Obligations ET LA LOI SUR LA CAPACITÉ CIVILE
PAR D^r SCHNEIDER & D^r FICK
Traduit de l'allemand
PAR E. STÖCKLIN, avocat
PRIX : 12 fr. 50

Le Catholicisme au XIX^e siècle
Considéré en lui-même et dans ses rapports avec l'ordre politique et civil
par Mgr Salzano
traduit de l'italien par l'abbé VALLÉE.
In-8. 3 fr.

SOUVENIR DE PÈLERINAGE
LE PÈLERIN
A
S^t-MAURICE D'AGAUNE
EN VALAIS
PAR E. GROS, chanoine de l'Abbaye
PRIX : 80 cent.

VIE MERVEILLEUSE
DU
B. NICOLAS DE FLUE
d'après le procès authentique de canonisation par le R. P. C. BOVET, des Mineurs conventuels.
Prix : 75 cent.

FIN DU MONDE PRÉSENT
ET
MYSTÈRES
DE LA
VIE FUTURE
PAR L'ABBÉ ARMINJON
OUVRAGE HONORÉ D'UN BREF DE SA SAINTÉ LÉON XIII
Prix : 3 fr.

Breviarum Romanum
EDITION DE MALINES
4 volumes in-32, caractères nonpareille elzévirien, cadre de filets rouges, têtes de pages et fleurons gravés d'après les dessins de Yan Dargent ; sur papier de Chine, reliure chagrin gaufré, tranche dorée.
Prix : 28 fr.

La Jeunesse de saint Augustin
PAR LE P. CHARLES CLAIR
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Édition très élégante, prix : 3 fr.

Brochures de propagande

Manuel de l'écolier chrétien, petite brochure de 50 pages, prix 15 cent. ; 1 fr. 60 la douz. ; 12 fr. le cent ; 100 fr. le mille.

Petit Pensez-y-bien, à l'usage de la jeunesse. Prix 10 cent. l'exemplaire ; 1 fr. 10 la douz. ; 8 fr. le cent ; 70 fr. le mille.

Châtiments épouvantables contre les profanateurs de la confession, par un prêtre du diocèse de Besançon. Prix 25 cent. l'exemplaire.

Petit traité de la reconnaissance envers Dieu, à l'usage de la jeunesse. Prix 25 cent. l'exemplaire ; 20 fr. le cent.

Le très saint sacrifice de la Messe, par le chanoine J. M. A., missionnaire apostolique. Prix 20 cent.
Les vertus chrétiennes et les exercices des saints pour les former en nous, par le P. Mathieu-Joseph. Un joli volume de 380 pages, prix 50 cent.

SANCTI
Thomæ Aquinatis
Summa theologiae
Diligenter emendata, Nicolai Silvii, Billuart et C.-J. Drioux notis ornata. 13^e édit., 8 vol., in-8.
Prix : 21 fr.
Cette édition, devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers, a été revue avec le plus grand soin. Le papier, très beau de qualité, peut supporter des annotations à l'encre, avantage précieux pour les étudiants.

Ouvrages de divers auteurs
P. LE COUSTOUR. Ballades et légendes bretonnes, 1 vol. in-12 . . . 2 fr. 50
LOCMARIA (Cte de). Souvenir des voyages du comte de Chambord . . . 3 fr.
Marie-Thérèse en Hongrie . . . 4 fr.
La Chapelle Bertrand . . . 2 fr. 50
Les Guerrillas, 2 vol. . . 4 fr.
MAC-CABE. Adélaïde ou la couronne de fer . . . 2 fr.
Florine, princesse de Bourgogne Berthe ou le Pape et l'Empereur MARCEL (Etienne). La Veugance de Giovanni . . . 3 fr.
Le Chef-d'œuvre d'un Condamné . . . 3 fr.
Jermola, histoire polonaise . . . 2 fr.
Comment viennent les rides . . . 2 fr.
M^{re} MARIE-ANGÉLIQUE. Soirées du Père Laurent . . . 2 fr.
La Marguerite de San-Miniato . . . 2 fr.
Serviteurs d'autrefois . . . 2 fr.
A. DE MILLY. Conversations et récits Journal d'un Solitaire . . . 2 fr.
MRABEAU (Cse de). Veillées normandes . . . 2 fr.
F. NETTEMET. Un pair d'Angleterre . . . 2 fr.
O'GORMAN. Le Prophète du Monastère . . . 2 fr.
M. PARSON. Edith Mortimer . . . 2 fr.